Chaque petit pas
t'amène vers
ton objectif.
garde confiance,
garde espoir,
protège tes rêves
et continue d'avancer

RAPPEL POUR L'ENREGISTREMENT DES MÉDAILLES



Chaque propriétaire ou gardien d'un chien doit informer la municipalité dans laquelle ce dernier est enregistré de toutes modifications au renseignements fournis lors de l'enregistrement. Chaque nouveau propriétaire de chien doit en informer la municipalité.

Advenant que vous n'ayez plus de chien, c'est la responsabilité du propriétaire de nous avertir avant le 31 janvier de chaque année.

Il n'y aura pas de remboursement après la distribution des comptes de taxes.

418-775-4171 poste 2400



SERVICE D'URBANISME



BESOIN D'UN PERMIS DE RÉNO, DE CONSTRUCTION OU AUTRES

VEUILLEZ COMMUNIQUER AVEC LA MUNICIPALITÉ POUR FAIRE VOTRE DEMANDE DE PER-MIS. ELLE SERA TRANSMISE À M. SYLVAIN MARTINEAU POUR TRAITEMENT.

PRENEZ NOTE QU'UN DÉLAI DE 30 JOURS PEUT ÊTRE ALLOUÉ POUR L'ÉMISSION DU PERMIS. DISPONIBLE LES LUNDIS EN APRÈS-MIDI.

VOUS POUVEZ COMMUNIQUER AU 418-775-4171 POSTE 2400 OU AU POSTE 2403. PAR COURRIEL:

> à stjoseph@mitis.qc.ca Et ou smartineau@mitis.qc.ca



8 avril 8 juillet 6 mai 9 septembre 3 juin 7 octobre

Les procès-verbaux sont disponibles sur le site internet de la municipalité, de même que les audios des séances de conseil.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-JOSEPH-DE-LEPAGE

70, RUE DE LA RIVIÈRE SAINT-JOSEPH-DE-LEPAGE G5H 3N8 TÉL.: 418-775-4171 FAX: 418-775-3004 COURRIEL: stjoseph@mitis.qc.ca

www.facebook.com/munstjosephdelepage

atelier robotique

À LA BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-lOSEPH-DE-LEPAGE



UN ANIMATEUR SERA SUR PLACE AFIN DE T'INITIER AVEC DES PETITS ROBOTS. L'ACTIVITÉ S'ADRESSE À DES IEUNES DE NIVEAU PRIMAIRE.

Une activité pour toute la famille!!!

BREUVAGES ET COLLATIONS SUR PLACE



À SURVEILLER EN AVRIL.. Date et heure à venir...



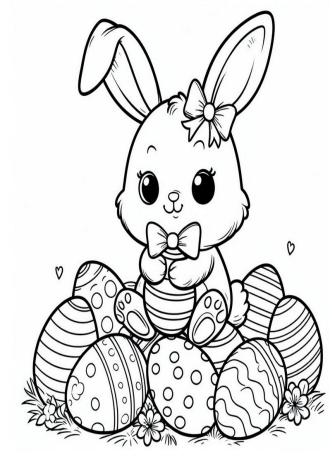


PERMIS DE BRÛLAGE OBLIGATOIRE GRATUIT

POUR BRÛLER DES RÉSIDUS FORESTIERS À LA SUITE DU NETTOYAGE DE VOTRE TER-RAIN.

COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES







Bonjour à toutes et tous,

Nous voilà déjà au printemps, le vrai printemps, pas celui en février quand nous n'avions pratiquement pas de neige et qu'il faisait 10 degrés! C'est le temps de ranger nos pelles (encore neuves) et de remonter nos manches de manteau pour le grand ménage. Évidemment, qui dit ménage, dit déchets et qui dit déchets, dit nous qui vous rappelle qu'on doit réduire nos déchets. Est-ce que ça veut dire réduire le ménage? NON! Ça veut dire d'être écoresponsable. Voici quelques trucs et astuces pour un ménage du printemps écologique en utilisant les 3R:

Réduire à la source : Il existe une multitude de façons de faire des produits nettoyants maisons. Nos amis d'ÉCO Mitis (ecomitis.org) en proposent notamment dans la section Produits Écolos, mais il est possible de trouver sur Internet plein de recettes adaptées à votre goût, votre odorat et votre budget.

Réemploi : Le malheur des uns fait le bonheur des autres. Que vous donniez, vendiez ou disposez de vos articles dans des points de dépôt en vue de revente (écocentres, Ressourcerie, friperies, etc.), vous seriez surpris de tout ce qui peut être réemployé. Meubles, articles de cuisine, vêtements, articles de sport, cadre de fenêtre ancestral, etc.

Recycler : Si ça ne peut être réduit à la source et que ça ne peut être réutilisé, il faut penser à le recycler.

- · Pour les emballages, contenants et imprimés, pensez à votre bac bleu!
- · Pour les matériaux de construction, résidus verts, appareils électroniques, pneus, métaux, encombrants, produits dangereux, peinture, teinture, huile et batteries, pensez à votre écocentre! Consultez le www.ecoregie.ca pour voir la liste complète et les informations concernant les heures d'ouverture et les procédures à votre écocentre.

En cas de doute, visitez le www.ecoregie.ca afin d'y trouver plusieurs trucs et astuces, d'explorer les différents points de dépôt dans la région et d'utiliser l'outil d'aide au tri si vous avez des questions sur des produits en particulier.

Vincent Dufour, directeur général

www.ecoregie.ca Courriel: matresi@mitis.qc.ca Tél: 418-775-8445 poste 1138









OFFRE D'EMPLOI ANIMATEUR OU ANIMATRICE DE CAMP DE JOUR

LIEU DE TRAVAIL

2236, rue Principale Saint-Joseph-de-Lepage G5H-3N8 Du 25 Juin au 9 Août 2024.

- -Tu as entre 15 et 30 ans...
- -Tu es à l'aise avec un groupe d'enfant...

-Tu es fiable, responsable, énergique et créatif...

-Tu aimes le travail d'équipe...

Être disponible pour la formation en Juin 2024.

TU AS DES QUESTIONS?

Patrick 418-750-0832 loisirs@mitis.gc.ca

ENVOIE TON C.V. loisirs@mitis.qc.ca

| MARCHONS...EN | SÉCURITÉ

La marche est un bon exercice pour la santé, mais elle doit se faire de façon sécuritaire.

Il faut porter des vêtements avec des bandes réfléchissantes ou de couleurs voyantes, afin d'être facilement repéré par les automobilistes. Aussi, il faut marcher sur le bord ou l'accotement de la route.

La Corporation de développement offre gratuitement des brassards de sécurité. Vous pouvez vous en procurer au bureau municipal.

Bulletin Municipal de







Bureau sera fermé Le 29 mars et le 1er avril

